

Revue de presse du MEDEF IDF du mardi 7 novembre 2017

1	PREMIERE HEURE – 07/11/2017	2
2	Les entreprises du Grand Paris réclament une plus grande visibilité	2
3	On n'a jamais construit autant en Ile-de-France depuis 40 ans	3
4	Les forains reprennent les blocages pour faire plier la mairie de Paris	4
5	Le portage salarial intéresse près de la moitié des Français	5
6	Chômage : le casse-tête des indépendants.....	7
7	Les maisons de l'emploi dans le viseur du gouvernement	8
8	Un sous-traitant d'Airbus accusé de fraude sur le contrôle de pièces mécaniques	9
9	Air France-KLM veut avoir le meilleur programme de fidélité du ciel européen.....	10
10	L'ouverture des magasins le dimanche connaît un succès croissant	12
11	Amazon recrute 7500 personnes en France pour les fêtes	13
12	Altice a perdu 25 % de sa valeur en deux jours	14
13	Réforme de l'apprentissage : les régions montent au créneau.....	15
14	Coût d'un licenciement abusif : le simulateur qui fait polémique.....	16
15	Macron : six mois de réformes menées tambour battant, malgré des cafouillages.....	18
16	L'Assemblée nationale adopte la surtaxe exceptionnelle des grandes sociétés	19
17	Mais où est donc passée la gauche pro-Macron?	21
18	Présidence LR : Républicains cherchent électeurs	23
19	Macron aux Émirats, seul «partenaire de confiance».....	24
20	En Asie, Trump exige un rééquilibrage des échanges	25

::: ILE-DE-FRANCE

1 PREMIERE HEURE – 07/11/2017

Medef / USA : Eric Berger, Président du Medef Ile-de-France, et Michel Jonquieres, Président de la Commission Internationale, organiseront un Petit Dejeuner de l'Executive Club du Medef IDF sur le thème: «Implantation aux États-Unis: enjeux et opportunités» le 15 novembre de 8h30 à 10h30 au Club, boulevard Pereire – Paris 17^{ème}. 5^{ème} investisseur sur le territoire américain, avec les 4.800 filiales d'entreprises françaises, la France était en 2015 la 2^{ème} source créateur d'emplois, talonnant de peu le Canada. Stratégies d'implantation Outre-Atlantique, sensibilisation des entreprises françaises, revalorisation du «made in France»...Les intervenants partageront repondront à toutes ces questions, dont l'ancien ministre et député des Français de l'étranger devenu avocat d'affaires, Frédéric Lefebvre.

BUSINESS IMMO – 07/11/2017

2 Les entreprises du Grand Paris réclament une plus grande visibilité



Les travaux du Grand Paris Express ont démarré, la construction de logements progresse encore et Paris accueillera les Jeux Olympiques en 2024. Néanmoins, les acteurs économiques confirment leur besoin de visibilité sur l'évolution des projets. Tel est le message du 5^e édition du Baromètre du Grand Paris des entreprises, qui suit l'avancement des projets du Grand Paris.

À l'heure où le Grand Paris offre de formidables opportunités pour l'économie et l'emploi, les fédérations professionnelles impliquées dans la construction du Grand Paris, la CPME Paris Île-de-France, le MEDEF Île-de-France et la CCI Paris Île-de-France rappellent qu'ils ont besoin de visibilité sur le déploiement des projets pour mieux anticiper d'un côté leurs besoins en main d'œuvre qualifiée, et de l'autre l'approvisionnement de proximité en matériaux de construction durables.

« Pour faire des années qui viennent une « décennie magique », il faut que le Grand Paris joue pleinement son rôle de vitrine à la fois comme projet de transport et d'aménagement, mais aussi comme projet de développement territorial et social durable », souligne Didier Kling, président de la CCI Paris Île-de-France.

Ainsi, au moment où le calendrier de réalisation des infrastructures de transport pourrait être modifié, les entreprises d'Île de France rappellent qu'elles financent majoritairement le projet

Grand Paris Express depuis 2011. « *L'achèvement dans les meilleurs délais possibles du Grand Paris des transports dans sa totalité est la condition sine qua non pour que ces infrastructures jouent au plus vite leur rôle de catalyseur du développement économique, d'accélérateur des opérations d'aménagement et de transformateur de la vie quotidienne de millions de salariés et d'habitants* », rappelle [Etienne Guyot](#), Directeur général de la CCI Paris Île-de-France. Dans cette logique, la construction de toute la ligne 17, la plus rentable au plan économique selon la dernière actualisation de la SGP, s'avère fondamentale.

Alors que le gouvernement s'apprête à simplifier l'organisation institutionnelle francilienne, les entreprises réclament un modèle de gouvernance plus fort avec une répartition des compétences claire entre les acteurs publics, pour une plus grande attractivité de la région capitale et une meilleure efficacité de l'action publique, en convergence avec une politique fiscale harmonisée.

LE MONITEUR – 07/11/2017

3 On n'a jamais construit autant en Ile-de-France depuis 40 ans



Sur les douze derniers mois (octobre 2016-novembre 2017), les permis de construire sont en hausse de 16,8 % et les mises en chantier en hausse de 23 % par rapport au douze mois précédents avec 80 600 logements. « Cela fait plus de 40 ans que l'on n'avait pas autant construit » s'est félicité le préfet de région Michel Cadot.

Selon les dernières estimations en date réelle, le nombre de logements autorisés en Île-de-France au cours des douze derniers mois (octobre 2016 à septembre 2017) s'élève à 100 200, soit 16,8 % de plus que sur les douze mois précédents (octobre 2015 à septembre 2016). Dans le même temps, 80 600 nouveaux logements ont été mis en chantier, soit une augmentation de 23 % par rapport aux douze mois précédents.

L'Île-de-France s'inscrit à nouveau parmi les régions françaises les plus dynamiques et contribue largement – du fait de son poids dans la construction nationale (20,2 % des logements autorisés et 19,5 % des logements commencés) – aux bons résultats nationaux : les estimations au niveau national s'élèvent à 496 900 logements autorisés (+ 12,1 % sur les douze derniers mois) et 414 000 logements commencés (+ 17,6 %).

+ 16,8 % de permis de construire autorisés en Île-de-France

La plupart des départements franciliens concourent à cette croissance. L'augmentation régionale de 16,8 % du nombre de permis autorisés s'appuie notamment sur les évolutions importantes constatées où exception faite de l'Essonne (+ 4,6 %), les augmentations s'échelonnent de + 24,1 % (Yvelines) à + 35,2 % (Seine-et-Marne).

Avec 51 500 logements autorisés (+ 13,2 %) et 43 800 logements commencés (+24 %), la Métropole du Grand Paris (MGP) concentre 51 % des autorisations régionales accordées au cours des douze derniers mois et 54 % des ouvertures de chantier.

« Les chiffres du logement en Île-de-France sont bons et encourageants, l'évolution est positive depuis 5 ans, cela fait plus de 40 ans que l'on n'avait pas autant construit et ces records sont

possibles grâce à la mobilisation de tous les acteurs du secteur » a souligné le préfet de région, Michel Cadot.

LE FIGARO – 07/11/2017

4 Les forains reprennent les blocages pour faire plier la mairie de Paris



VIDÉO - Le bras de fer continue entre la ville et Marcel Campion, qui veut imposer son marché de Noël sur les Champs-Élysées. Ce mardi matin, des camions recommencent les blocages, notamment sur le périphérique. Le leader des forains accuse Anne Hidalgo d'être «dérangée mentalement».

Les forains ne rendent pas les armes. Pour protester contre la suppression de certaines fêtes foraines dans la capitale et la suppression du marché de Noël des Champs-Élysées, ils mènent ce mardi matin une nouvelle opération escargot aux abords de Paris. Peu avant 8h, une quarantaine de véhicules de forains ralentissaient la circulation sur l'A13 et l'A4 en direction de Paris, ainsi que sur le périphérique, a indiqué une source policière à l'AFP. Quelques 387 kilomètres de bouchons étaient recensés en région parisienne à 8h contre 270 habituellement, selon le site d'information routière Sytadin. La circulation était coupée sur l'A13 à hauteur de Chambourcy (Yvelines) et des barrages filtrants perturbaient la circulation sur l'A4 et l'A104 dans le sens province-Paris au niveau de Noisy-le-Grand (Seine-Saint-Denis) et de Villeparisis (Seine-et-Marne), a précisé le site.

Pour Marcel Campion, Anne Hidalgo est «dérangée mentalement»

Interrogé ce matin par Jean-Pierre Elkabbach sur CNews, le leader forain Marcel Campion est revenu sur l'événement. Sur la méthode retenue, d'abord. Marcel Campion a comparé les bouchons à «l'occupation d'une usine par ses ouvriers», l'espace public étant le «lieu de travail» des forains. Le truculent personnage, souvent affublé du surnom de «roi des forains», a également contre-attaqué sur son image de «magouilleur», renvoyant l'accusation à l'équipe municipale, qui a voté la fin du marché de Noël: «je n'ai jamais été condamné, mais eux, ce sont tous des combinards, qui vont débarrasser le plancher». Dans son viseur également, l'ouverture en mai prochain d'un grand parc d'attraction dans le Bois de Boulogne au Jardin d'acclimation. Ce parc de loisirs de l'ouest parisien, propriété de la mairie de Paris et dont le groupe de luxe LVMH et la compagnie des Alpes sont concessionnaires, doit devenir le deuxième parc de loisirs français, derrière Disneyland Paris. «Monsieur Arnault (PDG de LVMH, ndlr) va devenir le premier des forains de Paris», a ironisé Marcel Campion, lui intimant de «rester dans le luxe».

Le forain est allé encore plus loin en détaillant sa relation détériorée avec la maire de Paris: «Anne Hidalgo est dérangée mentalement, elle me faisait des bises pendant 4 ans et maintenant elle nous chasse». Il a enfin protesté contre la volonté du 12ème arrondissement de réduire de moitié la superficie de la Foire du trône d'avril-mai, rappelant que l'évènement est millénaire.

Un référé déposé dans la matinée

En réponse, Jean-François Martins, adjoint à la mairie de Paris, en charge du tourisme, s'est attaqué à la prestation «décevante» des précédents marchés de Noël pour justifier la fin temporaire de l'évènement. Ce dernier n'a pas précisé les intentions de la municipalité, soulignant simplement la nécessité de «monter en qualité» sur le marché de Noël. «On veut un marché de Noël de qualité, on doit faire travailler les Parisiens» a-t-il expliqué, citant les pâtisseries et d'autres professions à mettre en avant pour remplacer les «churros à 15 euros» proposés les éditions précédentes. «Le chantage n'est pas une méthode», avait déjà dénoncé hier la Ville, affirmant qu'«il n'y aura pas de marché forain en décembre sur les Champs-Élysées».

Samedi après-midi, le préfet de police avait opposé une fin de non-recevoir à Marcel Campion, à l'issue d'une troisième réunion en quatre jours en ses murs. «La décision de la ville de Paris, sauf à ce qu'un juge en décide autrement, a force exécutoire. Les forains et commerçants qui pensent installer le marché de Noël doivent s'y conformer», avait fait valoir Michel Delpuech devant la presse. La société de Marcel Campion, Loisirs Associés, a déjà introduit un recours au fond devant le tribunal administratif de Paris et a décidé de déposer un référé ce mardi pour solliciter en urgence du juge la suspension de la décision municipale. «Si la justice est loyale, vous verrez qu'on va gagner», a assuré Marcel Campion.

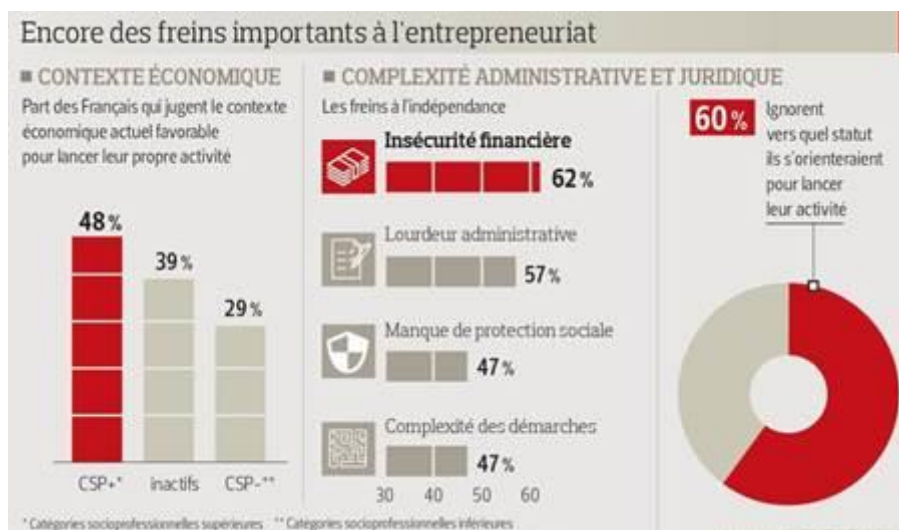
Vidéo : <http://premium.lefigaro.fr/conjoncture/2017/11/06/20002-20171106ARTFIG00024-les-forains-lancent-une-operation-escargot-a-paris.php>

Luc Lenoir

::: ECONOMIE

LE FIGARO – 07/11/2017

5 Le portage salarial intéresse près de la moitié des Français



EXCLUSIF - Ce statut offre la liberté de l'indépendant et la sécurité du salarié. Surtout utilisé par des consultants seniors, il pourrait attirer les jeunes.

À l'heure où le gouvernement veut encourager davantage les Français à entreprendre, le portage salarial est sans aucun doute dans l'air du temps. Et pour cause, il offre la possibilité d'être indépendant tout en bénéficiant de la sécurité dont bénéficie un salarié.

D'ailleurs, alors que 59 % des Français jugent toujours la conjoncture économique peu «favorable» pour se mettre à leur compte, 40 % se disent toutefois prêts à se lancer et «tenter l'aventure entrepreneuriale» via ce statut particulier, une fois que ce dernier leur a été expliqué.

C'est ce qui ressort d'un sondage OpinionWay réalisé en août 2017 auprès de 1023 personnes pour la société de portage salarial JAM et que *Le Figaro* publie en exclusivité.

Peu connu du grand public, le portage salarial séduit de plus en plus: aujourd'hui, il a conquis 75.000 indépendants et devrait continuer à se développer progressivement. Concrètement, le concept est simple: pour devenir un «salarié porté», l'indépendant doit gagner au minimum 2000 euros net par mois. Il fait alors appel à une société de portage qui transforme l'ensemble de ses honoraires en salaire. Ce qui signifie que c'est cette société de portage qui lui verse un salaire chaque mois et qui gère également ses cotisations à la Sécurité sociale ou encore à l'assurance-chômage, moyennant une commission d'environ 10 %. En outre, la société propose de l'accompagner pour développer son activité.

Autant dire que pour ses partisans, et en particulier le président de la société JAM, Frédéric Biard, le portage salarial répond bel et bien aux différents freins qui dissuadent les Français de devenir indépendants «même si le désir d'autonomie est fort» de nos jours. Les personnes interrogées craignent en premier lieu l'insécurité financière ainsi que les lourdeurs administratives, le manque de protection sociale et la complexité des démarches à effectuer, selon l'étude d'OpinionWay. «Sans compter que 60 % des Français admettent être dans le flou et ignorent vers quel statut ils s'orienteraient pour lancer leur propre activité», précise l'étude.

Un statut tout juste réglementé

Le portage salarial n'est pourtant pas nouveau. Il a été créé il y a une trentaine d'années pour accompagner les cadres supérieurs en transition professionnelle. Et il a commencé à être encadré juridiquement il y a une dizaine d'années. En mars 2017, les organisations patronales des professionnels de l'emploi en portage salarial (Peps) et les syndicats CFE-CGC, CFDT, CFTC, FO et CGT ont finalement abouti à un accord sur la première convention collective couvrant les salariés en portage salarial. Certes, c'est une avancée importante. Mais «le secteur n'est pas encore suffisamment connu et réglementé pour rassurer les entreprises et les consultants», regrette Frédéric Biard.

Selon une étude de la Fondation Travailler autrement, ce sont généralement des quinquagénaires avec un niveau d'études élevé qui y recourent et qui en font leur activité principale. «Le portage salarial permet de donner du travail salarié aux seniors», confirme Frédéric Biard. Typiquement pour d'anciens salariés d'entreprises classiques qui deviennent consultants. Mais Frédéric Briard estime aussi que ce statut correspond de plus en plus aux attentes des jeunes.

Il reste maintenant à voir si les réformes sociales engagées par le gouvernement Philippe qui visent à «transformer» le modèle social français vont avoir un quelconque effet sur ce statut. Et notamment la refonte de l'assurance-chômage. Car l'exécutif veut ouvrir l'indemnisation aux indépendants pour offrir des filets de sécurité aux personnes qui entreprennent (lire article ci-dessous). De quoi ôter un des atouts du portage salarial. «Je regarde la réforme de l'assurance-chômage de près car l'ouverture de l'indemnisation aux indépendants risque de faire du tort à notre image à court terme. Toutefois, je ne suis pas très inquiet car nous offrons de nombreux avantages», confie le président de JAM, qui comptait 2000 salariés portés en 2016.

Manon Malhère

LE FIGARO – 07/11/2017

6 Chômage : le casse-tête des indépendants



Les intentions du gouvernement sur l'extension de l'assurance-chômage aux indépendants restent encore floues, notamment sur son financement.

Promis par Emmanuel Macron durant la campagne présidentielle, l'élargissement de l'indemnisation chômage à d'autres catégories de travailleurs que les salariés ne sera pas une mince affaire. Certes, le président a déjà revu à la baisse son ambition concernant les démissionnaires qui pourront bénéficier d'une indemnisation, tous les 5, 6 ou 7 ans, à condition d'avoir un projet professionnel. Mais ses intentions quant à [l'extension de l'assurance-chômage aux indépendants](#) restent encore bien floues. Autant dire que la concertation avec les syndicats et le patronat qui devrait débiter sur le sujet fin novembre s'annonce sensible.

L'objectif du gouvernement est clair: «le renouveau entrepreneurial est très fort. Nous voyons de plus en plus de personnes qui vont avoir différents statuts tout au long de leur carrière», a indiqué la ministre du Travail, Muriel Pénicaud, devant le European American Press Club, lundi matin. L'idée est donc de leur offrir des «filets de sécurité» avec un système qui soit davantage lié à la personne et moins au statut.

[Encore faut-il trouver les financements car les comptes](#) de l'Unedic, l'organisme qui gère l'assurance-chômage, sont dans le rouge avec une dette qui sera de 37,1 milliards fin 2018. Et «nous ne pensons pas modifier le cœur du système d'indemnisation», a précisé Muriel Pénicaud. Ce qui confirme que l'exécutif n'aurait pas l'intention de réduire les droits des chômeurs.

Du côté des indépendants, cette extension suscite déjà un fort scepticisme, certains redoutant d'avoir à payer d'importantes cotisations chômage pour de faibles indemnités. Sachant qu'en outre, les chefs d'entreprise non salariés peuvent déjà souscrire à une assurance-chômage privée. «Vous savez que nous ne l'avons jamais demandée (cette extension, NDLR)», a rappelé Alain Griset, président l'U2P qui rassemble les artisans, les commerçants et les professions libérales, au premier ministre Édouard Philippe, lors des rencontres de l'organisation, le 26 octobre. «Si le gouvernement maintient cette orientation (..), ceci n'est envisageable que si les conditions d'ouverture des droits sont régies par des critères rigoureux», a averti le dirigeant patronal.

Cibler les catégories

De son côté, Patrick Levy-Waitz, président de la Fondation Travailler autrement, appelle le gouvernement à aller jusqu'au bout de sa logique. «À partir du moment où le gouvernement compense la suppression des cotisations salariales à l'assurance-chômage par une hausse de la CSG, il nous paraît opportun d'avoir un socle commun d'indemnisation pour tous les actifs, dont les indépendants.» Mais ces derniers devraient «pouvoir cotiser sur une base strictement volontaire» s'ils veulent une indemnisation plus importante, précise-t-il.

Comme bien souvent, tout sera question de calibrage. L'enjeu sera de définir les catégories d'indépendants qui seront visées, explique-t-on du côté des organisations syndicales. Les professions libérales n'étant certainement pas les premières concernées.

Seule certitude aujourd'hui, «nous traiterons des indépendants qui travaillent sur les plateformes», a précisé la ministre. Sous statut d'indépendants - souvent en auto-entrepreneurs -, ces VTC,

coursiers et autres travailleurs subissent bien souvent un lien de subordination avec leur plateforme.

Manon Malhère

LE PARISIEN – 07/11/2017

7 Les maisons de l'emploi dans le viseur du gouvernement



Rue La Fayette (Paris IXe), lundi. Les maisons de l'emploi pourraient voir leurs aides diminuées de moitié en 2018 et réduites à néant en 2019.

C'est l'autre dossier qui irrite les maires. Après la baisse des contrats aidés, le gouvernement veut supprimer les maisons de l'emploi créées par Jean-Louis Borloo en 2005.

Veillée d'armes dans [les 116 maisons de l'emploi](#) présentes sur tout le territoire. Le sort de ces « guichets uniques », créés par Jean-Louis Borloo en 2005 pour simplifier la vie des chômeurs, sera discuté à partir de mercredi, lors du débat portant sur la deuxième partie du projet de loi de finances consacré à l'emploi, au travail, à la formation professionnelle et à l'apprentissage. Le gouvernement a décidé de réduire leurs aides de moitié en 2018 : de 21 M€ à 10,5 M€. Et, pis, de les ramener à néant en 2019. Une mort programmée qui provoque un tollé au sein de ces structures employant près de 1 000 salariés et qui participent à la mise en œuvre des politiques de l'emploi au niveau local.

« Vu la situation du chômage, c'est incompréhensible », dénonce Marie-Pierre Establie d'Argencé, déléguée générale d'Alliance Villes Emploi qui chapeaute le réseau des maisons de l'emploi. « Nous sommes au plus près du terrain, notre méthode de gestion prévisionnelle des besoins a fait ses preuves. Plusieurs rapports l'ont montré : nous sommes parfaitement dans la cible de ce que souhaite faire Muriel Pénicaud dans son plan d'investissement des compétences », plaide-t-elle.

Des arguments que le gouvernement ne veut, semble-t-il, pas entendre. Pour justifier la fin proche des aides aux maisons de l'emploi, il explique que cela « fait doublon avec [Pôle emploi](#) qui fait de mieux en mieux son travail ». « Nous ne contestons pas la qualité des personnels. Mais au nom du budget et de l'efficacité, nous sommes obligés de faire des choix », affirme une source proche de l'exécutif. Selon une autre source, ce serait aussi parce que le patron de Pôle emploi, Jean Bassères, aurait fait pression auprès de l'Élysée et obtenu gain de cause. « Sous François Hollande, il n'avait pas réussi... »

Vent de fronde

Sur le terrain, un vent de fronde s'élève aussi. Nombre de maires de tous bords se disent très attachés aux maisons de l'emploi. Dans une ville ou un bassin d'emploi, ces structures réussissent le tour de force de mettre autour de la même table l'ensemble des acteurs (préfets, politiques,

syndicats, chambre des métiers, Pôle emploi...). Ensemble, ils construisent des solutions « sur mesure ».

Plusieurs amendements portés par des élus de droite comme de gauche (à l'exception des LREM) pour réclamer le maintien des aides ont été rejetés la semaine passée par le gouvernement et la majorité en commission. D'autres viennent d'être à nouveau déposés — notamment par le constructif (LC) Francis Vercamer ou le LR Jean-Louis Masson, ainsi que Jean-Louis Bricout (Nouvelle Gauche) — et doivent être examinés d'ici à ce mardi soir.

Déjà en 2014, une vingtaine de maires, d'Alain Juppé à Martine Aubry, avaient envoyé une lettre à François Hollande pour protester contre une baisse d'un tiers des crédits (de 52 à 36 M€) et avaient obtenu en partie gain de cause. Cette année, ils sont 26 à signer une nouvelle missive envoyée à Emmanuel Macron pour lui enjoindre de faire machine arrière. A la tête de ces « frondeurs », on trouve François Rebsamen (l'ancien ministre socialiste du Travail), le maire LREM de Lyon, Georges Képénékian, mais aussi Alain Juppé et Martine Aubry. « Il y a des choses qui se passent », confesse une source parlementaire selon laquelle le gouvernement pourrait décider « de couper la poire en deux ».

Catherine Gasté et Bérangère Lepetit

::: ENTREPRISES

LE MONDE – 07/11/2017

8 Un sous-traitant d'Airbus accusé de fraude sur le contrôle de pièces mécaniques



Selon nos informations, la SNEM, société installée à Montreuil et déjà suspectée de pollution, n'aurait pas respecté les normes de contrôle non destructif jusque fin 2014.

Des A380, A350 et A320 volent-ils avec des pièces dont la qualité n'aurait pas été correctement vérifiée ? La question se pose après les témoignages recueillis par *Le Monde* auprès de salariés d'un sous-traitant du groupe Airbus, la Société nouvelle d'eugénisation des métaux (SNEM), installée à Montreuil (Seine-Saint-Denis) et spécialisé dans le traitement de surface de pièces en acier, alliage d'aluminium et titane.

Ils décrivent des pratiques frauduleuses dans le processus de contrôle des pièces mécaniques que la SNEM traite pour le groupe aéronautique européen depuis plus de vingt-cinq ans. Jusque fin 2014, l'entreprise n'aurait pas respecté les règles en matière de contrôle non destructif (CND), une opération qui consiste à vérifier l'état d'intégrité d'une pièce grâce, notamment, à la méthode dite du ressuage qui permet de révéler la présence d'éventuelles fissures par application d'un liquide fluorescent.

« Normalement, toutes les pièces doivent être soumises à un CND, témoigne Nasser Touenti. J'ai passé dix-sept ans à la SNEM et je n'ai jamais vu un ressuage se faire correctement. » Et d'énumérer : « des encadrements de hublot, des bras de porte, des poutres 12 heures... ne passaient jamais en ressuage ». Pire, il assure que pendant des années, on lui a demandé d'apposer sur les pièces le cachet censé attester que le CND avait bien été effectué. « Le

contrôleur m'avait donné son cachet pour que je le fasse à sa place », raconte M. Touenti qui, en tant que metteur en bain, n'était pas habilité. Seuls les agents formés et certifiés par le Comité sectoriel aérospatial de la confédération française des essais non destructifs (Cosac) ont cette prérogative.

Un courrier en forme d'aveu

Ces pratiques auraient duré jusque fin 2014. Alerté sur la gravité des faits par un nouveau contrôleur qui refuse de se prêter au jeu, M. Touenti écrit le 1^{er} décembre 2014 au gérant de la SNEM, Mourad Gaham, pour dénoncer la supercherie et « *ne pas être tenu responsable d'une manœuvre qui pourrait être réprimandée par la loi* ».

La réponse ne se fait pas attendre. Trois jours plus tard, M. Gaham écrit : « *Après nous être renseignés auprès de vos responsables sur la pratique que vous dénoncez, nous vous informons avoir donné l'instruction de cesser d'utiliser le cachet du contrôleur certifié pour déclarer toute pièce qu'il n'aurait pas examinée* ». Un courrier en forme d'aveu. Le président de la SNEM n'a pas répondu à nos sollicitations.

Pour M. Touenti, c'est parce qu'il a osé dénoncer ces agissements qu'il a été licencié le 16 octobre pour « *faute grave* ». Soutenu par le syndicat Solidaires, il devait saisir le conseil des Prud'hommes de Bobigny, mardi 7 novembre, pour « licenciement abusif ».

Pour l'ancien metteur au bain de la SNEM, l'intérêt de la fraude était d'ordre économique. « *Le ressuage nécessite des produits très chers, rappelle-t-il. Une pièce qu'une boîte concurrente facturait cinq euros, nous on la faisait à un euro.* » Un document de synthèse montre que le nombre de pièces qui sort de la SNEM s'effondre lorsque semblent cesser ces pratiques. Ainsi, avant 2014, les bons de commandes pouvaient dépasser 60 000 pièces par mois. En 2017, ils atteignent péniblement 20 000.

Placée en plan de sauvegarde depuis août, la SNEM, qui emploie douze personnes, est aussi dans le collimateur de la préfecture qui l'a mise en demeure de réaliser plusieurs travaux de mise aux normes avant le 13 novembre.

Selon les dernières données du Registre des émissions polluantes, elle déclarait produire plus de 37 tonnes de « *déchets dangereux* » en 2015. Depuis la rentrée, des parents d'élèves du groupe scolaire Jules-Ferry, situé à moins de 50 mètres, mais aussi des riverains réclament sa fermeture par principe de précaution. Comme *Le Monde* l'avait révélé dans son édition du 1^{er} juillet, l'entreprise continue notamment d'utiliser du chrome 6, un produit classé cancérigène dont l'utilisation est interdite depuis le 21 septembre par le règlement européen Reach mais pour lequel Airbus a obtenu une dérogation.

Le groupe aéronautique n'a pas souhaité faire de commentaires. Après un premier audit réalisé fin juillet, Airbus a pourtant effectué un nouvel audit fin octobre. « *Même s'il y a encore des choses à formaliser, la SNEM est en train de se mettre en conformité avec Reach et un nouveau responsable qualité a été embauché* », indique une source proche du dossier qui assure ne pas avoir été alertée des problèmes de contrôle des pièces.

Stéphane Mandard

LA TRIBUNE – 07/11/2017

9 Air France-KLM veut avoir le meilleur programme de fidélité du ciel

européen



Aujourd'hui Air France-KLM réalise actuellement près de 55% de son chiffre d'affaires avec des clients fidélisés, pour l'essentiel des membres du programme Flying Blue.

Le groupe a présenté une refonte de son programme de fidélité Flying Blue à partir du 1er avril 2018 visant à permettre à ses passagers de mieux utiliser leurs "miles" grâce à une simplification des règles.

Plus simple, plus flexible, plus clair, plus personnalisé : c'est l'ambition que nourrit Air France-KLM en refondant son programme de fidélité Flying Blue à partir du 1er avril prochain. Autrement dit, passer d'ici à 2020 d'un système jugé, selon le groupe *"incompréhensible par la moitié"* des 15 millions de membres, au programme de fidélité préféré des passagers en termes de compagnies aériennes en Europe. *"Nous avons l'objectif de faire de Flying Blue le programme de fidélisation de compagnies aériennes préféré en Europe"*, a déclaré Frédéric Kahane, le directeur de la fidélisation du groupe.

Aujourd'hui, plusieurs enquêtes, notamment celles réalisées par l'association internationale du transport aérien (IATA), permettent de faire des classements. *"En général, nous sommes toujours dans le top 5, voire le top 3, mais on fluctue d'une année à l'autre"*, a précisé Frédéric Karhane.

Le programme Virgin Flying Blue de Virgin Atlantic s'est souvent arrogé la première place en raison de sa simplicité, tandis que celui de la compagnie scandinave SAS (Eurobonus) ressort souvent deuxième. British Airways (Executive Club), Lufthansa (Miles&More) et Air France-KLM sont à peu près au même niveau.

Sujet stratégique

Le sujet est stratégique. Les programmes de fidélité sont traditionnellement l'un des outils de puissance des compagnies aériennes pour attirer la clientèle au même titre que le réseau, les *hubs* ou les contrats firmes auxquels se sont également ajoutés, depuis une dizaine d'années, les produits et les services à bord.

Aujourd'hui Air France-KLM réalise actuellement près de 55% de son chiffre d'affaires avec des clients fidélisés, pour l'essentiel des membres du programme Flying Blue. Avec la refonte de Flying Blue, le groupe entend augmenter cette clientèle de 10 à 15% d'ici à 2020.

Plus de simplicité

Pour y parvenir, Air France-KLM a modifié sa façon de cumuler les *"miles"* et a assoupli sa manière de les utiliser. Alors que le gain de *"miles"* était jusqu'ici lié à la distance du trajet, il dépendra demain du prix du billet et du statut de chaque passager entre les membres Ivory, Silver, Gold, Platinum. Pour chaque euro dépensé, ces derniers recevront respectivement 4, 6, 7 et 8 *"miles"*. Les *"miles"* seront également cumulables sur l'achat d'options payantes en sus du billet d'avion. Pour dépenser les *"miles"*, Air France va donner accès aux billets primes à toute la capacité des avions à partir de juin 2018. Fini donc l'impossibilité de réserver un billet prime sur les vols ayant déjà atteint les quotas réservés à ce type de billets alors que des sièges sont

disponibles. Dans le même temps, le groupe permettra de combiner l'utilisation de "miles" avec des paiements en espèces (jusqu'à 25%) pour réserver des billets primes.

Par ailleurs, le niveau de chaque membre ne sera plus déterminé par la valeur du billet (liée à la distance et au prix) et par la notion de vols dits "qualifiants". Air France-KLM introduit en effet un système d'acquisition de "points d'expérience" (XP en anglais) pour chaque vol selon un barème établi en fonction du type de vol (domestique, moyen-courrier et long-courrier) et de la cabine de voyage choisie par le passager.

Avec la refonte du programme, Air France-KLM compte distribuer à peu près autant de "miles" qu'aujourd'hui, un volume que le groupe refuse de communiquer, disant seulement qu'ils représentent environ 400.000 billets prime par an, soit l'équivalent de trois avions long-courriers chaque jour.

Fabrice Gliszczynski

L'OPINION – 07/11/2017

10 L'ouverture des magasins le dimanche connaît un succès croissant



La France, et surtout Paris, se met aux standards européens pour l'ouverture dominicale.

Selon une étude de la Direction générale des entreprises, plus de 28 % des commerces dans les zones touristiques internationales sont désormais ouverts le dimanche

Après de très fortes résistances au départ, la France se convertit vite à l'ouverture des magasins le dimanche. C'est ce que démontre une étude de la Direction générale des entreprises (DGE) à Bercy, publiée lundi. « Le nombre de commerces de détails ouverts le dimanche a augmenté de 62 % dans l'ensemble des zones touristiques internationales entre septembre 2015 [date de la création des ZTI] et février 2017 », note la DGE. Désormais, 28,2 % en moyenne des magasins présents dans les fameuses ZTI ouvrent le dimanche.

C'est la « loi Macron » qui a autorisé l'ouverture le dimanche et en soirée des commerces situés en ZTI, dont douze ont été spécialement créées à Paris pour l'occasion. Si l'ouverture dominicale était déjà autorisée, sous certaines conditions, le but des ZTI a clairement été de les généraliser. Ce qui a effectivement été le cas : alors que 28,2 % des magasins en ZTI sont ouverts le dimanche, le taux de magasins « hors ZTI » ouverts le dimanche a eu tendance à se réduire, à 11,4 % en février 2017 contre 13,1 % avant la loi Macron.

Magasins alimentaires. L'essentiel des ouvertures dominicales est le fait des magasins alimentaires (54,3 %) tandis que le luxe, bien qu'en progression, reste à 19,3 % de taux d'ouverture dominicale. Et contrairement à ce que les opposants à cette mesure ont laissé supposer, **les commerçants qui ouvrent le dimanche en sont très satisfaits**, près de 80 % de ceux interrogés par la DGE ayant une opinion positive ou neutre.

Reste à transformer l'essai en termes d'emplois : « L'impact sur l'emploi était encore limité début 2017, dans le contexte d'une forte diminution de la fréquentation touristique internationale en 2016 », reconnaît la DGE. Mais [le retour des touristes, depuis quelques mois](#), et surtout [l'ouverture des grands magasins du boulevard Haussmann](#) effective depuis le mois de juin 2017 seulement « devraient donner une nouvelle impulsion à la mesure ».

Cyrille Lachèvre

LE PARISIEN – 07/11/2017

11 Amazon recrute 7500 personnes en France pour les fêtes



Il s'agit d'un recrutement saisonnier, d'intérimaires pour la plupart, destiné à répondre aux nombreuses commandes attendues pour les fêtes de fin d'année.

Entre le « Black friday », grande journée de promotions dans tous les e-magasins, programmé cette année le 24 novembre, et les fêtes de fin d'année, le géant du e-commerce, Amazon va tenter de battre son record du 11 décembre dernier où il avait enregistré... 1,6 million de commandes en 24 heures. Pour faire face à cet afflux saisonnier attendu, le mastodonte américain va embaucher 7500 personnes en intérim dans ces cinq centres de distribution français où travaillent aujourd'hui 5500 salariés en CDI. L'annonce en sera faite officiellement ce mardi.

Ces emplois sont pour la très grande majorité peu ou pas qualifiés et concernent pour l'essentiel la préparation de commandes.

« En 2016, nous avons fait appel à 6500 intérimaires pour la période des fêtes. Cette année, au regard de la croissance de notre activité, nous recrutons mille personnes de plus », explique Ronan Bolé, président d'Amazon-France Logistique. Dans le détail, 2900 emplois sont à pourvoir au centre de distribution de Lauwin-Planque (près de Douai, dans le Nord), 2800 au centre de distribution de Saran (près d'Orléans, dans le Loiret), 900 sur le site de Montélimar (Drôme), 400 à Sevrey (près de Chalon-sur-Saône, en Saône-et-Loire) et enfin 500 sur le tout nouveau site de Boves, près d'Amiens (Somme), inauguré par Emmanuel Macron en septembre dernier. Devrait s'y ajouter un millier de postes dans les diverses agences de livraison et centres de tri d'Amazon-France.

« Aucune condition n'est requise, ni expérience, ni diplôme, précise de son côté Laëticia de Montgolfier, DRH d'Amazon-Logistique. Nous recherchons des profils diversifiés dont le point commun est l'envie de travailler et de satisfaire le client. Les candidats pourront être affectés aux horaires du matin, de l'après-midi, du week-end ou de la nuit », ajoute-t-elle.

Toutes ces offres d'emploi sont consultables sur un site Internet dédié : travaillavecamazon.fr. Des liens redirigent les personnes intéressées vers les agences d'intérim concernées, ces agences étant un passage obligé. Les candidats sélectionnés seront formés durant deux journées avant de prendre leur poste pour une durée d'environ trois mois pour un salaire « un peu supérieur au smic », précise Ronan Bolé qui insiste : « Nous aurons recruté 1500 personnes supplémentaires en CDI en 2017, mille d'entre elles sont des personnes qui avaient déjà travaillé

pour Amazon occasionnellement. L'intérim est pour nous un véritable vivier de recrutement ». A bon entendeur...

Les candidatures sont reçues dès maintenant et jusqu'à fin novembre.

VIDEO. Amazon recrute pour faire face aux pics d'activités de fin d'année :

<http://www.leparisien.fr/economie/emploi/amazon-recrute-7500-personnes-en-france-pour-les-fetes-06-11-2017-7376916.php>

Daniel Rosenweg

LE FIGARO – 07/11/2017

12 Altice a perdu 25 % de sa valeur en deux jours



Le groupe de Patrick Drahi, propriétaire de SFR, fait l'objet d'une défiance inédite de la part des investisseurs.

Mauvaise passe pour Altice. La maison mère de SFR essuie une correction boursière d'une rare violence depuis la publication de résultats trimestriels décevants jeudi dernier. Après avoir cédé 23 % vendredi, le titre a perdu à nouveau 3,16 % lundi à la Bourse d'Amsterdam, à 12,12 euros. Il avait cédé jusqu'à 9,5 % en séance. Pour mémoire, SFR a été retiré de la cote parisienne le mois dernier.

«Le marché ne croit plus aux promesses», tranche Thomas Coudry, analyste financier chez Bryan, Garnier & Co. Après avoir dépassé 30 milliards d'euros de capitalisation boursière en juin dernier, Altice ne vaut plus que 19,48 milliards. Certes, en 2015, le groupe n'en valait que 14,4, mais dans l'intervalle, il s'est enrichi de [deux câblo-opérateurs américains](#)... Ce plongeon, que nul n'avait anticipé, semble révélateur d'un manque de confiance des marchés. Ce qui est en soi un véritable coup de tonnerre dans le paysage des télécoms: depuis quelques années, une foi sans limite en Patrick Drahi semblait animer les investisseurs.

Ce changement brutal de cap va avoir un premier impact direct. À moins d'un nouveau retournement spectaculaire, la réalisation de nouvelles acquisitions va devenir bien plus compliquée pour Altice. D'abord, parce que le groupe pourra moins facilement financer d'éventuels achats par échange d'actions, les siennes ayant perdu le tiers de leur valeur depuis juin. Ensuite, parce que ce mouvement de défiance impacte aussi le marché de [la dette qu'Altice](#) a sollicitée à hauteur de 51 milliards d'euros. En dépit de la tempête boursière, le groupe ne manifeste toutefois aucune inquiétude à ce sujet, pour trois raisons: au cours des 18 derniers mois, 35 milliards ont été refinancés ; 85 % de sa dette est à taux fixe ; la première échéance importante a été repoussée à début 2023. Plus de 19 milliards de dette ont une échéance postérieure à 2025.

Un problème: la France

Les inquiétudes des marchés financiers sont en grande partie imputables aux contre-performances d'Altice en France, où le groupe réalise encore plus de la moitié de ses 20 milliards d'euros de chiffre d'affaires. Patrick Drahi, fondateur et principal actionnaire du groupe, a beau expliquer que la croissance se trouve désormais outre-Atlantique, il doit au moins parvenir à stabiliser l'activité de SFR. Une grande partie des démonstrations faites aux analystes et investisseurs repose en effet sur sa capacité à remplir ses engagements dans son pays d'origine, la France. Or, c'est encore loin d'être le cas. Alors qu'il place le fixe au cœur de sa stratégie de développement, SFR - qui s'appellera bientôt Altice - continue de **perdre des clients**. Au cours des trois derniers mois, 144.000 de ses abonnés au fixe se sont évaporés, ramenant sa base à 5,9 millions de clients. Seule bonne nouvelle dans ce sombre panorama, il a gagné 44.000 abonnés à la fibre. Mais c'est encore trop peu. Depuis son rachat par Numericable, en 2014, SFR mise en effet sur un transfert massif de ses clients ADSL vers ses services de la fibre ou du câble, mouvement qui doit lui permettre d'économiser les 800 millions qu'il verse tous les ans à Orange pour accéder à son réseau cuivre. «À ce rythme, la somme va diminuer, vu la baisse des abonnés ADSL de SFR. Mais sans générer les revenus supplémentaires escomptés», persifle un analyste. Or, cette somme correspond peu ou prou à la charge des 15,2 milliards de dette portés par SFR.

La plupart des observateurs du marché reconnaissent qu'il faut plusieurs années à un opérateur télécoms pour redresser une image de marque. «SFR paye encore l'héritage de Vivendi qui avait laissé les réseaux de sa filiale se dégrader avant de la vendre. Il faut deux à trois ans pour que les effets négatifs soient perçus... et encore deux à trois ans pour que les effets bénéfiques des investissements réalisés par Altice le soient à leur tour», explique un analyste. Le calendrier est donc particulièrement défavorable à Altice, qui rappelle avoir investi 2,3 milliards de dollars dans SFR, essentiellement pour la montée en puissance de ses réseaux fixe et mobile.

«Le groupe a réussi son pari avec **Portugal Telecom**, avec Hot en Israël... et il y a des marchés dans lesquels c'est plus compliqué, comme la France», insiste un proche d'Altice. SFR continue de miser sur un retour en force grâce à ses contenus «Premium» et notamment la Champions League, qu'il distribuera en exclusivité à partir du mois d'août. «Cela ne compensera pas la principale faiblesse de SFR, qui est le manque de lisibilité de son positionnement sur le marché français, quand celui de ses trois concurrents est clair», tranche l'expert en télécoms Tariq Ashraf.

L'opérateur Altice se lance dans le mobile aux États-Unis :

<http://premium.lefigaro.fr/secteur/high-tech/2017/11/06/32001-20171106ARTFIG00315-l-operateur-altice-se-lance-dans-le-mobile-aux-etats-unis.php>

Elsa Bembaron

::: SOCIAL

LES ECHOS – 07/11/2017

13 Réforme de l'apprentissage : les régions montent au créneau



Les présidents de régions demandent au gouvernement que la réforme se fasse dans le « respect » de leur compétence et s'en prennent au passage aux branches professionnelles.

A quelques jours du démarrage officiel des groupes de travail sur la réforme de l'apprentissage, les régions sortent du bois. Elles adoptent une posture essentiellement défensive motivée par la crainte d'être dépouillées de leurs prérogatives en la matière et des financements qui vont avec. Dans un courrier adressé au Premier ministre, Edouard Philippe, et rendu public ce lundi, leurs présidents en appellent au « respect » de leur compétence alors qu'on prête [l'intention au gouvernement de la confier aux branches professionnelles](#) dans une grande opération de clarification des responsabilités.

Quasiment tous les grands patrons des exécutifs régionaux ont signé le courrier, de François Bonneau (Centre-Val de Loire) à Laurent Wauquiez (Auvergne-Rhône-Alpes) en passant par Valérie Pécresse (Ile-de-France) ou Didier Robert (Réunion). Et pour mieux se faire entendre, Régions de France présentera ce mercredi 18 propositions pour l'apprentissage, mais aussi l'emploi et la formation professionnelle.

Les entreprises n'ont pas voix au chapitre

« *L'apprentissage est une compétence structurante des conseils régionaux* », affirme le courrier, qui met en avant la relation intime de cette formation initiale par alternance avec leurs autres compétences et les acteurs de terrain. De fait, les régions sont responsables de plein droit de l'ouverture et de la fermeture des Centre de formation d'apprentis (CFA) et redistribuent à leur guise tout ou partie des 51 % de la taxe d'apprentissage.

De leur côté, les entreprises, qui payent pourtant la taxe d'apprentissage, jouent un rôle au mieux consultatif, sauf dans certaines branches qui ont mis sur pied leurs propres CFA, comme la plasturgie. Tout l'inverse de ce qui se passe chez [les meilleurs de la classe en Europe](#) - Allemagne, Suisse ou Danemark - où les partenaires sociaux définissent les règles du jeu jusqu'au contenu des diplômes.

Attaque en règle

« *Le fait que les conseils régionaux puissent maîtriser une véritable chaîne cohérente, articulée, fluide et réactive, reliant l'orientation, la formation, l'emploi et le développement économique est essentiel* », argumente Régions de France. Pour ajouter aussitôt qu'il faut « *absolument éviter de mettre en place des dispositifs trop dispersés que la plupart des branches professionnelles ne sauraient en outre assumer.* »

Une attaque en règle qui ne semble pas faire vaciller dans le camp patronal où certains ironisent sur un courrier qui fleure bon la « ligne Maginot ». Ironie contre ironie, dans l'autre camp, on raille la « *bonne gestion* » des 7 milliards de fonds paritaires de la formation continue par les branches professionnelles, lesquelles, « *à part quelques-unes, ne sont pas organisées au niveau régional* » pour piloter l'apprentissage...

Alain Ruello

LA TRIBUNE – 07/11/2017

14 Coût d'un licenciement abusif : le simulateur qui fait polémique



Après la publication de la très décriée ordonnance fixant un barème des indemnités prud'homales dues à un salarié en cas de licenciement sans cause réelle et sérieuse, le gouvernement a mis en ligne un simulateur qui permet aux entreprises de calculer le "coût" d'un tel licenciement abusif et ainsi de provisionner. Une initiative qui fait polémique.

Le site service-public.fr a mis en place un simulateur qui permet, en deux clics, de connaître le coût potentiel maximum pour une entreprise, d'un licenciement abusif. Du "cynisme" pour les syndicats.

Voilà un simulateur qui déclenche la polémique. La nouvelle serait passée quasiment inaperçue si [le quotidien *Le Parisien*, dans son édition du vendredi 4 novembre](#), n'avait pas mis un coup de projecteur sur le sujet : depuis la mi-octobre, le [site *service-public.fr* a mis en ligne un simulateur sur les indemnités prud'homales qui devraient être versées par une entreprise en cas de licenciement abusif](#). De fait, en deux « clics » (taille de l'entreprise, ancienneté du salarié) l'employeur peut connaître la fourchette (le plancher et le plafond) des montants qu'il devra verser.

Une initiative jugée « cynique » par l'Unsa qui s'offusque qu'un site officiel de la République permette aux entreprises de calculer le « coût » d'un licenciement abusif... A l'inverse, le Medef a salué « *une bonne initiative* » qui permet d'anticiper le coût d'un licenciement.

Mais pourquoi un tel simulateur ?

Celui-ci a été installé dans la [foulée de l'une des « ordonnances Macron » réformant le Code du travail. Celle-ci a été publiée au « Journal Officiel » du 23 septembre](#), elle prévoit un barème d'indemnisation par les Conseil de prud'hommes en cas de licenciement dépourvu de cause réelle et sérieuse. Concrètement, le texte fixe un plancher et un plafond d'indemnisation -compris entre un mois et 20 mois de salaire- qui s'imposent aux juges en fonction de la taille de l'entreprise et de l'ancienneté du salarié injustement licencié et qui refuse sa réintégration dans l'entreprise.

Cette question du barème des indemnités prud'homales n'a pas quitté l'actualité depuis plus de deux ans. Il a fallu trois tentatives pour que ce barème s'impose dans le Code du travail. Déjà, dans la « loi Macron » de 2015, celui qui était alors ministre de l'Economie avait tenté d'introduire ce barème mais cette disposition avait été retoquée par le Conseil Constitutionnel. Ensuite, deuxième tentative en 2016, une première mouture du projet de loi El Khomri prévoyait d'introduire le barème, mais devant le tollé syndical -notamment de la CFDT- Manuel Valls, le Premier ministre d'alors, y avait renoncé. La troisième tentative, les ordonnances, fût la bonne. Et ce, pour le plus grand bonheur des organisations patronales qui dénonçaient depuis des années la « loterie » des prud'hommes: une affaire similaire pouvant donner lieu à des dommages et intérêts très divers en fonction du Conseil des prud'hommes compétent.

Un simulateur à prendre avec des pincettes

A l'inverse, côté syndical, cette nouveauté ne passe pas car le juge doit pouvoir librement décider de la réparation intégrale d'un éventuel préjudice, sans se trouver enfermé par un barème. C'est pour cette raison que l'initiative gouvernementale d'instituer un simulateur est très mal perçue, car elle va encore davantage aider les entreprises à calculer le « prix » d'un licenciement abusif et donc éventuellement de « provisionner » les montants dus. Sans parler du fait, que ce barème et ce simulateur vont aussi permettre aux entreprises de négocier à la baisse les indemnités versées en cas de rupture conventionnelle, c'est-à-dire lors d'un départ négocié avec un salarié.

Jusqu'ici, en effet, un salarié acceptant une rupture conventionnelle pouvait pour obtenir de meilleures indemnités de départ de l'entreprise agiter « *le saut dans l'inconnu* » que représentait pour l'employeur le risque de se retrouver devant un conseil de prud'hommes. Ce n'est plus le cas maintenant que le barème existe. C'était d'ailleurs tout l'esprit des ordonnances qui cherchaient à

« rassurer » et « sécuriser » les entreprises en cas de licenciement... afin de faciliter les embauches.

Il n'en reste pas moins que le simulateur gouvernemental ne constitue pas une sécurité totale. En effet, le barème des indemnités prud'homales ne concerne pas les licenciements considérés comme nuls, c'est-à-dire les licenciements manifestement discriminatoires, ou encore concernant des personnes victimes de harcèlement moral ou sexuel ou encore un licenciement en rapport avec l'exercice du droit de grève ou de la liberté syndicale, etc.

Or, avec l'instauration du barème, de nombreux avocats vont, bien entendu, tenter d'aller sur le terrain de la nullité du licenciement qui donne droit à une indemnité minimum d'au moins six mois de salaire... sans plafond.

L'entreprise devra aussi tenir compte du fait que les ordonnances Macron, en « compensation » de l'instauration d'un barème pour les dommages et intérêts prud'homaux, ont aussi augmenté l'indemnité légale de licenciement qui passe de 20% à 25% d'un mois de salaire par année d'ancienneté jusqu'à dix ans.

Jean-Christophe Chanut

::: POLITIQUE

LES ECHOS – 07/11/2017

15 Macron : six mois de réformes menées tambour battant, malgré des cafouillages



Six mois après sa victoire à la présidentielle, Emmanuel Macron affiche déjà un bilan conséquent. Mais les Français demandent encore à être convaincus.

Droit du travail, logement, ISF, entrée à l'université, moralisation de vie politique, fin de l'état d'urgence et demain apprentissage, [assurance-chômage](#) et [formation professionnelle](#), sans oublier [la hausse de la CSG](#), la suppression de la taxe d'habitation... Six mois jour pour jour après sa victoire au second tour de la présidentielle, Emmanuel Macron affiche déjà un bilan conséquent. Les réformes sociales et économiques s'enchaînent tambour battant, car le président entend profiter à plein de l'élan qui a suivi son élection et de la faiblesse des oppositions.

« Il va vite car il bénéficie d'une conjoncture économique inespérée qui permettra au chômage de baisser substantiellement. Après, il pourra s'attaquer au chantier de la réforme de l'Etat », complète Julien Vaulpré, expert en opinion publique et fondateur de Taddeo. La [croissance économique](#) devrait encore approcher les 2 % l'année prochaine, du jamais vu en une décennie. « Si Macron saisit bien sa chance, il peut faire en cinq ans beaucoup de changements en France qui n'ont pas existé pendant les trente dernières années », a déclaré depuis Marrakech Dominique Strauss-Kahn, selon des propos rapportés par le « Journal du dimanche ».

Emmanuel Macron « *a le point* » n'a pu que constater Jean-Luc Mélenchon, qui a échoué à mobiliser contre la réforme du droit du travail. Le leader de La France insoumise entend rebondir avec [la réforme universitaire](#), contre laquelle une manifestation est prévue le 16 novembre.

Débuts compliqués

Tout va très vite, mais tout n'a pas été non plus un long fleuve tranquille au cours de ces six premiers mois. Les premières semaines ont été agitées sur le plan politique avec le départ de François Bayrou du gouvernement et l'entrée en matière parfois laborieuse de la nouvelle majorité à l'Assemblée nationale.

Au début de l'été, l'exécutif a aussi semblé hésiter sur le rythme de baisse de la pression fiscale. « *Pendant l'été, il y a eu un doute sur sa promesse économique, sur laquelle il a été élu au même titre que celle du renouvellement politique. Mais il a su rebondir à la fin de l'été et engager les réformes les plus difficiles* », constate Chloé Morin, directrice de l'observatoire de l'opinion à la Fondation Jean Jaurès.

Opinion prudente

Mais l'opinion reste attentiste. Les sondages effectués à l'occasion des six mois de l'élection d'Emmanuel Macron montrent que les Français ne sont pas encore convaincus. Selon une étude Harris Interactive pour France2 publiée ce week-end, 59 % d'entre eux se déclarent « *mécontents* ». C'est auprès de ses électeurs du premier tour et chez ceux de François Fillon qu'Emmanuel Macron engrange le plus d'appréciations favorables. A gauche, il ne séduit pas.

« *Les Français expriment des doutes sur les questions économiques et sociales car ils ne voient pas encore de résultats* », constate Jean-Daniel Lévy, directeur du département politique et opinion chez Harris Interactive. Dans les couloirs du pouvoir, on attend avec impatience le 31 janvier 2018, date à laquelle les salariés du privé verront pour la première fois les effets positifs du dispositif augmentant la CSG et supprimant les cotisations salariales sur le chômage et la maladie. Les polémiques sur la baisse des APL ou encore [la suppression de l'ISF](#) ont semé le trouble. « *L'image de président des riches, d'arrogance et les doutes sur sa capacité à comprendre les Français se sont installés dans l'esprit d'une partie des Français* », ajoute Chloé Morin. Selon une autre étude, réalisée cette fois par Elabe, ils sont aussi 50 % à estimer qu'il est encore trop tôt pour juger le bilan présidentiel.

Six premiers mois de Macron à l'Elysée : ce qu'il a fait, ce qu'il reste à faire :

<https://www.lesechos.fr/politique-societe/emmanuel-macron-president/030832302980-le-copieux-bilan-des-six-premiers-mois-de-macron-a-lelysee-2127808.php>

Grégoire Poussiègue

LE MONDE – 07/11/2017

16 L'Assemblée nationale adopte la surtaxe exceptionnelle des grandes

sociétés



Le gouvernement espère respecter les engagements européens de la France de ramener le déficit public à 2,9 % du produit intérieur brut, donc sous le seuil de 3 %.

L'Assemblée nationale a voté, lundi 6 novembre, par 39 voix contre 16, le projet de loi de finances rectificative 2017 instaurant une surtaxe exceptionnelle des grandes entreprises, pour compenser en partie le manque à gagner de 10 milliards d'euros dû à la censure de la taxe sur les dividendes.

En six heures de débat, dans l'urgence, la surtaxe, défendue comme une « *bonne décision* » pour « *solder les reliquats du passé* » par le ministre de l'économie, Bruno Le Maire (LRM, ex-LR), a été critiquée et par des députés de gauche et par des élus de droite.

La surtaxe est l'article quasi unique d'un projet de loi de finances rectificative (PLFR) élaboré par l'exécutif après une décision du Conseil constitutionnel au début d'octobre qui invalide la taxe sur les dividendes, introduite en 2012, et contraint l'Etat à rembourser 10 milliards d'euros, principalement à de grandes entreprises.

Les députés communistes et de La France insoumise ont tenté de faire rejeter le texte, dénonçant notamment le fait que 5 milliards d'euros soient « *supportés par les Français* ». Le président de la commission des finances, Eric Woerth (LR) a, lui, regretté la « *précipitation* » du gouvernement, l'accusant d'une forme de « *théâtralisation fiscale* ».

Réduire le déficit public à 2,9 %

Au lieu du taux normal de 33,3 %, les bénéficiaires des 320 plus grands groupes français, réalisant plus de 1 milliard d'euros de chiffre d'affaires, seront taxés à 38,3 %, et même à 43,3 % pour ceux dont l'activité dépassera 3 milliards d'euros cette année, selon le dispositif.

Avec l'aval du gouvernement, le rapporteur général du budget, Joël Giraud, a fait adopter, un amendement de « *lissage* » pour atténuer le taux des contributions pour les entreprises au chiffre d'affaires compris entre 1 et 1,1 milliard d'euros et entre 3 et 3,1 milliards.

Le dispositif devrait créer « *95 gagnants et 233 perdants, dont une dizaine de très perdants* », avait reconnu Bruno Le Maire en commission. Face à des demandes de données plus précises, il a évoqué entre autres dans l'hémicycle une estimation de « *14 perdantes pour un montant moyen de 84 millions d'euros* » chacune et « *16 gagnantes pour un montant moyen de 166 millions* » dans les entreprises au chiffre d'affaires supérieur à 13,9 milliards d'euros.

Le rendement de la surtaxe est estimé à 5,4 milliards d'euros, dont 4,8 milliards versés au titre d'un acompte payé avant la fin de décembre. Le solde de la facture, environ 5 milliards d'euros, sera à la charge de l'Etat et fera passer le déficit budgétaire en 2018 de 2,6 % à 2,8 %.

Avec cette mesure, le gouvernement espère réduire cette année le déficit public à 2,9 % du produit intérieur brut (PIB), donc sous le seuil européen de 3 %, afin que la France ne soit plus le dernier pays de la zone euro, avec l'Espagne, en procédure pour déficit excessif.

17 Mais où est donc passée la gauche pro-Macron?



La discrétion des ministres issus du PS pose la question de l'assise de la majorité présidentielle. Selon nos informations, des contacts ont lieu pour créer une alliance plus large dans la perspective des européennes

Six mois après son accession à l'Élysée, Emmanuel Macron laisse le Premier ministre et des membres de l'exécutif revendiquer leur appartenance à la droite. La gauche du gouvernement, qui occupe des ministères régaliens, est aphone. Mais le Président se donne le temps de recomposer sa majorité.

« Je suis de gauche, c'est mon histoire, ma famille ! », martelait Emmanuel Macron le 12 juillet 2016, à l'aube de sa fulgurante ascension. Les jeunes têtes bien faites qui l'entourent alors – et qui le suivront jusqu'à l'Élysée – ont fait leurs classes au PS et dans les cabinets ministériels de gauche. De nombreux leaders socialistes ont appelé à voter pour lui dès le premier tour. Le 23 avril, Emmanuel Macron parvient à capter 50 % des électeurs qui s'étaient portés sur François Hollande lors du premier tour de 2012.

Mais aujourd'hui, c'est la droite qui domine de la voix la majorité. Édouard Philippe souligne qu'il se sent toujours « juppéiste » et mi-octobre, à Bordeaux, Alain Juppé se félicitait que « la relève soit assurée ». Comme le Premier ministre, Gérald Darmanin et Sébastien Lecornu, désormais sans parti, revendiquent haut et fort une « droite humaniste et sociale ». « Le Président laisse dire car il fait le constat que la France est conservatrice », note un proche de l'Élysée. Une manière aussi d'affaiblir par avance Laurent Wauquiez. « Pour le Président, le danger vient de la droite et en particulier du Sénat, estime Emmanuel Rivière, directeur général de Kantar Public France (Sofrès). Il sait qu'il n'y a pas d'élections dans l'immédiat, il a donc tout le temps de se repositionner, avec cependant la question de la permanence de l'étiquette de Président des riches ». Sans surprise, selon un récent sondage Harris Interactive, 51 % des électeurs de François Fillon s'estiment satisfaits de l'action du Président.

« C'est normal qu'il y ait un déséquilibre dans l'expression politique, remarque un membre de l'entourage de Marlène Schiappa, la secrétaire d'État chargée de l'Égalité entre les femmes et les hommes, qui ne renie pas son étiquette de gauche. Nous sortons d'une séquence budgétaire et économique portée par des ministres qui viennent de la droite ». Mais les ministres issus du PS devraient demeurer encore très discrets à l'avenir. Jean-Yves Le Drian, toujours à jour de cotisations au PS, en tant qu'élu et militant, se concentre sur l'international. Il y a quelques jours, il

a évité d'être présent lors de la session de rentrée du Conseil régional de Bretagne, qu'il a pourtant présidé pendant près de vingt ans, s'évitant ainsi d'entendre les nombreuses critiques de son successeur à l'égard du gouvernement.

Reconquête des classes populaires. [Stéphane Travert](#), ministre de l'Agriculture, ancien élu socialiste, a pour sa part rejoint le Conseil de La République en marche. « Qui se préoccupe encore de ce que raconte le PS ? », expliquait le ministre lors de sa nomination au gouvernement, tout en insistant sur la nécessaire reconquête des classes populaires. De son côté, Gérard Colomb ne sort plus de son couloir ministériel. « Au sein du gouvernement, les ministres de gauche ont des fonctions régaliennes qui ne leur permettent pas de s'exprimer », observe Emmanuel Rivière. Conséquence, selon Bernard Poignant, ancien conseiller de François Hollande, qui avait rallié Emmanuel Macron, « aucune voix de gauche au sein du gouvernement ne défend la politique du gouvernement ».

Même constat à l'Assemblée nationale. « On entend davantage la droite car la social-démocratie est à reconstruire. Dans ma fédération, il n'y a plus que 150 militants, contre 500 avant la présidentielle », explique Frédéric Barbier, toujours membre du PS et élu LREM du Doubs. L'un des rares députés de la majorité à ne pas avoir voté la réforme de l'ISF. Guillaume Garot, député de la Nouvelle gauche qui avait voté la confiance à Édouard Philippe, estime qu'« Emmanuel Macron a oublié qu'il a été élu avec les voix des sympathisants de gauche. Les ministres, à l'exception de Nicolas Hulot et de Stéphane Travert, ne nous écoutent pas ». Il y a quelques jours, il a tenté de faire passer auprès d'Agnès Buzyn un amendement sur la lutte contre les déserts médicaux, pourtant signés sous la précédente mandature par Christophe Castaner, Richard Ferrand et Brigitte Bourguignon. Sans succès.

L'aphonie de la gauche au sein de la majorité présidentielle pose une double question. D'abord celle de l'absence de débats politiques au sein de la majorité depuis l'accession à l'Élysée d'Emmanuel Macron. « Le risque, c'est des explosions inattendues sur des questions marginales », observe Yves Jégo, député UDI de Seine-et-Marne. L'efficacité est désormais le prisme exclusif de la majorité. Mais l'absence de voix de gauche pose aussi la question de l'assise de la majorité présidentielle.

Grande alliance démocrate. « Je ne reproche pas aux gens de droite de dire qu'ils sont de droite, bien au contraire, explique Jean-Pierre Mignard, avocat, proche de François Hollande, rallié très tôt à Emmanuel Macron. Mais ce serait bien que les gens de gauche fassent de même. L'histoire des courants au sein du PS et de l'UMP ne doit pas pétrifier le débat public au sein de la majorité. La question, c'est de savoir dépasser ses origines politiques pour parvenir à former une grande alliance démocrate qui va de la droite républicaine, aux centristes, jusqu'aux socialistes européens. C'est la question clef du quinquennat. Si on n'y parvient pas, la majorité va se lyophiliser et son action sera seulement technocratique ».

Une analyse qui n'est pas isolée. Le week-end dernier, Dominique Strauss-Kahn expliquait également la nécessité d'un pôle de droite et d'un pôle de gauche au sein de la majorité. « Je crois que la gauche et la droite, ça continue d'exister, et je crois que par moments, parce que c'est l'intérêt du pays, comme le fait Macron, c'est une bonne chose que les deux puissent travailler ensemble. »

Selon nos informations, dans la perspective des européennes, des contacts ont lieu pour élargir la majorité. « Nous avons des discussions entre parlementaires, mais aussi avec le Premier ministre pour la constitution d'une liste unique qui comprendrait La République en marche, Les Constructifs, l'UDI, le MoDem et les radicaux », explique Yves Jégo. Des discussions susceptibles d'aboutir seulement en cas de listes nationales. « Après les européennes, la question de cette alliance se pose », poursuit Yves Jégo. Une interrogation partagée par Christophe Castaner, qui s'apprête à prendre la présidence de La [République en marche](#). « En 2022, on peut imaginer une coalition à l'allemande, avec La République en marche, Les Constructifs, le MoDem et le PS », estimait-il y a quelques jours en privé. Reste à savoir dans quel sens le PS penchera après son prochain Congrès.

LE PARISIEN – 07/11/2017

18 Présidence LR : Républicains cherchent électeurs



Saint-Max (Meurthe-et-Moselle), le 12 octobre. Laurent Wauquiez (ici lors de son premier meeting de campagne en province) multiplie les déplacements afin de mobiliser les adhérents LR pour l'élection à la présidence du parti.

Dans près d'un mois, les 10 et 17 décembre prochains, les militants LR seront appelés à élire leur nouveau président. Mais ce scrutin les intéresse peu.

« Cette campagne ne suscite pas la passion... » Le constat, sans appel, est dressé par l'un des lieutenants de [Laurent Wauquiez](#). Des candidats à la faible notoriété, des adhérents toujours KO debout après la cuisante défaite de François Fillon à « l'imperdable » élection présidentielle et l'impression que le résultat est connu d'avance... Autant d'ingrédients qui laissent présager d'une faible mobilisation des 237 000 adhérents officiellement recensés chez les Républicains. « Si on a 50 000 ou 60 000 votants, ce sera bien », soupire un élu LR.

Un scénario catastrophe, très loin de la participation enregistrée lors des deux dernières élections internes du parti : 58,1 % des adhérents s'étaient déplacés lors de la guerre Copé-Fillon en 2012, et 54 % pour le retour de Sarkozy en 2014.

A tel point que la question commence à interpellier les trois candidats en lice. A commencer par l'archi-favori Laurent Wauquiez. « Pour nous, c'est encore plus sensible. Vu qu'il n'y a pas de doute sur l'issue du scrutin, tout le monde va regarder le score et la participation. Plus elle sera forte et plus Laurent Wauquiez aura de cartes dans son jeu », concède l'un des membres de son équipe de campagne.

Mails, opérations de phoning, déplacements

Pour motiver les électeurs, les cadres locaux sont mobilisés pour battre le rappel auprès des militants : des mails, et bientôt des opérations de phoning sont au menu. Et surtout, [Wauquiez mouille la chemise](#) : 80 déplacements prévus. « Il fait campagne comme s'il était challenger : terrain, terrain, terrain », assure son directeur de campagne Geoffroy Didier. De quoi donner un peu d'optimisme à ses fidèles : « Avoir 50 % de participation, soit environ 100 000 personnes, cela reste jouable », se rassure l'un d'eux.

Maël de Calan table, lui aussi, sur cet objectif : « D'autant qu'avec ma présence, on peut mobiliser les LR de sensibilité de centre droit », assure le jeune candidat juppéiste. A voir... Car comme le résume un parlementaire, après la présidentielle ratée, le militantisme au sein de LR est plutôt en petite forme : « Le chiffre de 237 000 adhérents est bidon. On ne doit guère avoir plus de 140 000 militants qui sont vraiment à jour de leur cotisation », s'alarme ce ténor.

« Si la participation est faible, ce sera un symptôme de la maladie qui gangrène les Républicains », met pour sa part en garde la candidate Florence Portelli. Et de tacler : « Le parti est en crise et je suis la seule qui s'en préoccupe. Mes deux concurrents s'en fichent : il y en a un qui est là pour faire 20 % des voix (NDLR : Maël de Calan), et l'autre qui veut juste être candidat à la présidentielle de 2022 (NDLR : Laurent Wauquiez) »...

Valérie Hacot

::: INTERNATIONAL

LE FIGARO – 07/11/2017

19 Macron aux Émirats, seul «partenaire de confiance»



En choisissant Abou Dhabi pour son premier déplacement dans le Golfe, le chef de l'État souligne une convergence antiterroriste.

Nicolas Sarkozy avait misé sur le Qatar. François Hollande, sur l'Arabie saoudite. Emmanuel Macron, lui, semble parier sur les Émirats arabes unis (EAU), mais avec moins d'enthousiasme. Le chef de l'État effectue sa première visite mercredi et jeudi dans le Golfe à Abu Dhabi et Dubaï, où le point fort sera l'[inauguration du Musée du Louvre](#).

«Les Émirats sont un partenaire de confiance», explique-t-on à l'Élysée. Pendant la campagne et après son élection, [Macron a critiqué l'Arabie saoudite et le Qatar](#), mais pas les EAU. Il a répété vouloir être «sans complaisance» avec Riyad et Doha sur la question du financement du terrorisme islamiste. Contrairement à ses prédécesseurs plutôt discrets sur cette question, le chef de l'État demande, notamment au Qatar, de montrer que l'argent qui finance des groupes terroristes vient d'«individus privés» sans lien avec les autorités. Rien de tel avec Abu Dhabi. Devant des diplomates, en marge de l'Assemblée générale de l'ONU à New York, Emmanuel Macron a expliqué pourquoi les EAU étaient singuliers par rapport à leurs voisins qatarien et saoudien. «On soutient les Émirats parce qu'ils sont, comme nous et comme l'Égypte, engagés clairement dans la lutte anti-djihadiste», a dit le président, qui a reçu il y a quinze jours le président Abdel Fattah al-Sissi.

«Sur la lutte antiterroriste, il y a en effet des échanges anciens qui se sont approfondis avec les Émirats, des relations qui traduisent la confiance dans ce partenariat avec eux», insiste-t-on à l'Élysée. Au prince Mohammed Ben Zayed, l'homme fort des EAU, qu'Emmanuel Macron a déjà [reçu à l'Élysée en juin](#), le président «reparlera» de son projet d'organiser l'an prochain à Paris une conférence sur le financement du terrorisme. «Nous comptons demander une contribution active aux Émirats», dit-on à l'Élysée. Si les EAU combattent effectivement les islamistes, pendant longtemps, les banques de Dubaï ont été, elles aussi, accusées d'abriter des financiers du terrorisme.

Emmanuel Macron n'a pas vraiment d'atomes crochus avec le Golfe. «Il n'ignore pas que dans l'opinion l'image de ces pays n'est pas bonne», relève un homme d'affaires, qui échoua à l'attirer à Abu Dhabi pendant sa campagne électorale. L'ancien ministre de l'Économie n'ignore pas que la diplomatie économique de Laurent Fabius, aux Affaires étrangères entre 2012 et 2016, a été décevante en termes de contrats signés. Mais peut-il se désintéresser de cette région qui abrite

les seuls gisements de croissance au Moyen-Orient au moment où l'Arabie est en pleine mutation? Probablement pas.

Paris souhaite que le dialogue reprenne

Mais les EAU, comme leur allié saoudien, sont très attentifs à son positionnement par rapport à leur ennemi iranien. «Macron peut-il se rendre en visite officielle en Iran avant d'aller en Arabie saoudite?», s'inquiétait une journaliste d'un quotidien saoudien au briefing de l'Élysée précédant ce voyage. Les EAU, comme l'Arabie, le prendraient mal. Régulièrement, le chef de l'État rappelle que la France doit avoir une position équilibrée entre Saoudiens et Iraniens, en guerre ouverte au Moyen-Orient. La crise du Golfe, déclenchée par Riyad et Abu Dhabi, qui accusent Doha de soutenir l'Iran et le terrorisme, sera également au menu de la visite.

Paris souhaite que le dialogue reprenne, mais Riyad refuse. Abu Dhabi avait trouvé «très grave» l'appel lancé début septembre par Macron à lever les sanctions que Riyad et Abu Dhabi imposent, depuis juin, au Qatar. «Mais un message passé ensuite à Abu Dhabi insistant sur le volet humanitaire du geste du président les a rassurés», confie un diplomate. À New York, Macron avait dit espérer que les EAU se distancient de l'Arabie. Un vœu pieux. Face au poids lourd saoudien, Abu Dhabi n'en a pas les moyens. Le chef de l'État le constatera sur les rives du Golfe, où l'amitié émiro-saoudienne est au contraire martelée.

Georges Malbrunot

LES ECHOS – 07/11/2017

20 En Asie, Trump exige un rééquilibrage des échanges



A Tokyo, le président américain promet de contenir Pyongyang mais réclame des gestes commerciaux à ses partenaires asiatiques.

Pour l'instant, Donald Trump a évité tout incident diplomatique. Au deuxième jour de sa longue tournée asiatique, qui doit encore l'emmener en Corée du Sud, en Chine et en Asie du Sud-Est, le président des Etats-Unis s'est entretenu, lundi à Tokyo, avec le Premier ministre Shinzo Abe, l'empereur du Japon puis avec les familles des [Japonais kidnappés par Pyongyang](#) dans les années 1970. Arrivé dans la région sans politique asiatique déterminée, il a profité de chacun de ces rendez-vous pour dévoiler ses principales priorités.

Des gestes commerciaux

S'il promet toujours de contraindre, à tout prix, Pyongyang d'abandonner les programmes balistique et nucléaire qui menacent la région et les Etats-Unis, il affirme attendre, dans le même temps, des gestes commerciaux de ses principaux partenaires asiatiques.

Reprenant des [thématiques de sa campagne électorale](#), Donald Trump a, en effet, expliqué qu'il n'acceptait pas les gigantesques déficits que son pays enregistre actuellement avec les puissances de la zone. « *En matière de commerce, les Etats-Unis ont été traités très, très*

inéquitablement par plusieurs pays ces dernières années », s'est agacé le dirigeant américain, à l'occasion d'une conférence de presse avec Shinzo Abe, au cours de laquelle il a particulièrement pointé le déséquilibre des échanges recensé avec la Chine et le Japon.

Gouffres commerciaux

L'an dernier, le déficit commercial américain avec la Chine atteignait 347 milliards de dollars, 70 milliards de dollars avec le Japon et 27,6 milliards de dollars avec la Corée du Sud. « *La réciprocité du commerce est très importante pour moi* », a martelé Donald Trump, qui avait plus tôt accusé Tokyo d'avoir refusé, jusqu'ici, des « *échanges libres et équitables* ».

Le TPP sacrifié

S'il devrait répéter ces remontrances ce mardi à Séoul, Donald Trump ne propose aucun cadre nouveau pour tenter de rééquilibrer ces flux. Il a vaguement évoqué, lundi, un accord commercial bilatéral avec le Japon mais Tokyo ne comprend pas la logique de ce projet et rappelle que Donald Trump a, lui-même, **sacrifié, en janvier dernier, le partenariat transpacifique ou « TPP »** qui se présentait comme le plus ambitieux accord commercial jamais signé dans la région. Négocié pendant des années par douze nations de la zone Asie-Pacifique, sous l'impulsion de Washington, ce pacte aurait justement contraint Tokyo d'ouvrir plus largement certains de ces marchés protégés aux marchandises américaines.

Systèmes anti-missile

Dans une pirouette, Donald Trump a suggéré au Premier ministre japonais d'acheter plus d'équipements militaires américains pour créer des emplois aux Etats-Unis tout en se protégeant mieux d'une éventuelle agression de Pyongyang. Il a ainsi assuré que les systèmes de défense antimissile américains pourraient permettre à Tokyo d'abattre des missiles nord-coréens. « *Ils pourront facilement les descendre en plein ciel* », a lancé l'homme d'affaires, ne tenant aucunement compte des analyses des experts qui rappellent qu'aucun système existant ne peut aujourd'hui garantir l'interception avec succès d'un ICBM ennemi.

Yann Rousseau

Vous souhaitant une bonne journée.

Bien à vous,

Elena NATALITCH

Chargée de Communication

251, bd Pereire - 75852 PARIS Cedex 17

Tél. : 01 40 55 12 43

Fax : 01 40 55 12 40

elena.natalitch@medef-idf.fr

www.medef-idf.fr

<https://www.facebook.com/medef.idf>



Mouvement des Entreprises de France
MEDEF Ile-de-France

